

Commission Consultative de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales des Hautes Fagnes 2002-2009 : bilan et perspectives

Roger HERMAN, président sortant ; Maurice STREEL, vice-président sortant.

Depuis 1973, la Loi sur la Protection de la Nature prévoit que chaque Réserve Naturelle Domaniale (RND) doit être pourvue, pour sa gestion, d'une "Commission Consultative", émanation du Conseil Supérieur de la Nature. Ces dispositions ont été confirmées lors de la régionalisation et transposées dans les décrets wallons successifs. Ces commissions, composées d'experts scientifiques, de délégués d'associations de protection de la nature ou d'autres personnalités concernées, ont essentiellement pour mission d'assister les gestionnaires forestiers des RND en élaborant des avis et des propositions concernant les divers aspects de la gestion, notamment l'accès aux Réserves et les dérogations, et de rendre compte, via le Conseil Supérieur de la Nature, de la mise en application des plans de gestion en principe établis pour chaque territoire protégé. Comme le Conseil Supérieur de la Nature, elles sont désignées pour 4 ans, mais, en pratique, en raison de circonstances diverses, elles ont toujours vu leur existence prolongée d'un an ou deux.

En ce qui concerne les Hautes Fagnes, la Commission Consultative qui a terminé son mandat en mai de cette année et qui avait été nommée en octobre 2002, était la quatrième du genre. Elle était présidée par Roger Herman, actuellement secrétaire général des "Amis de la Fagne", les précédentes ayant été conduites par le Pr. Albert Noirfalise, le Dr. Robert Collard et le Pr. Maurice Streel.

La Rédaction.



Fig. 1 : Les membres de la Commission en visite à la tourbière de Misten. (R. Herman).

La Commission Consultative de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales des Hautes Fagnes (CCG RND HF) a, dès l'origine, déployé une activité non négligeable, se réunissant très souvent - alors que la loi impose seulement une réunion annuelle - et participant de très près à l'organisation et à la gestion, au fil des ans, des territoires du Haut Plateau sous haut statut de protection. Parallèlement, il faut souligner que les gestionnaires qui se sont succédé ont pris cette collaboration très au sérieux.

Il en est résulté un travail fructueux, même si, inévitablement, des controverses assez vives ont parfois animé les débats.

La conséquence de ces échanges quasi permanents est que l'influence que la Commission a pu avoir sur l'évolution de la plus vaste Réserve Naturelle Domaniale de Wallonie (et de Belgique) a probablement dépassé largement, dans les faits, le droit de regard limité que lui confère officiellement son statut consultatif : globalement, on peut dire que les

gestionnaires et les membres de la Commission ont veillé à obtenir et à maintenir un large consensus sur toutes les grandes initiatives de gestion. Un bon exemple est sans doute l'examen systématique par la Commission, à la fin de chaque année, du programme détaillé de tous les travaux prévus pour l'exercice suivant, en dialogue avec les Directeurs et chefs de Cantonnements DNF ainsi qu'avec les conseillers scientifiques.

Au cours de ces dernières années encore, la CCG RND HF a tenu des réunions presque tous les deux mois (une trentaine au total), a effectué une douzaine de visites sur le terrain (Fig. 1), a suscité de nombreux groupes de travail, et a pris part activement à toutes les décisions de gestion, y compris, depuis plus récemment, pour l'exécution du programme "LIFE HAUTES FAGNES". Ce qui ne veut pas dire que tout a toujours été pour le mieux dans le meilleur des mondes, comme on le comprendra à la lecture de cette brève évocation des événements - heurs et malheurs - qui ont marqué la période 2002-2009.

2002 : la Réserve s'agrandit

Au moment de la nomination de la Commission sortante, en octobre 2002, une évolution importante venait d'intervenir, avec l'agrandissement considérable de

la Réserve fagnarde, dont la superficie approchait désormais les 4500 hectares. On lui avait adjoint en effet des secteurs tels que Herbôfaye, le Hahnstreck, la fagne de Neuwald, les fagnes de la Rur, etc.

Et cet élan ne devait pas s'arrêter, puisque d'autres extensions étaient en attente, comme le Stuhl (grâce à un échange de terrains entre l'Etat et la commune de Raeren), le Nessello, Rurhof (échange de terrains avec Butgenbach), le Steller Holz, etc., autant de projets qui ne se sont cependant pas encore tous réalisés à l'heure présente.

Mais, à côté de ces éléments positifs, on venait d'assister à la fermeture du bureau d'accueil de l'administration forestière au Signal de Botrange, par manque de personnel. Cela revenait notamment à remettre en cause l'organisation de base de la circulation dans la Réserve (zones B et zones C) (Fig. 2), les guides mandatés n'ayant plus la possibilité de s'inscrire pour leurs promenades, tandis que les surveillants auxiliaires perdaient leur quartier général.

Par ailleurs, une lourde menace planait sur l'avenir de la Station Scientifique de Mont-Rigi, pionnière des études fagnardes, centre vital pour les recherches scientifiques en Hautes Fagnes, les responsables de l'Université de Liège estimant qu'elle n'avait plus vraiment de raison d'être et cherchant éventuellement à la vendre!... Cette menace a aujourd'hui heureusement disparu!

2003 : nouveau règlement pour les zones C

L'incertitude concernant le zonage de la Réserve a aussitôt conduit la Commission à créer un groupe de réflexion qui s'est prononcé sur la pertinence des zones B, C et D. Il a conclu sur la nécessité de les maintenir telles quelles, en particulier les zones C, milieux très précieux et très fragiles dont on ne souhaite cependant pas exclure le public, moyennant certaines conditions.

Précisément, un nouveau règlement a été proposé à l'administration gestionnaire, qui l'a mis en œuvre, l'innovation principale étant la limitation à deux promenades par mois par guide mandaté. Un



Fig. 2 : La canalisation des promeneurs dans les zones les plus fragiles a été l'un des soucis constants de la Commission de Gestion. (R. Herman).

système qui visait principalement à mettre fin à certains abus de type "commercial", des guides étant enclins à "vendre" l'excursion en zone C comme un vulgaire produit de consommation. Ce nouveau règlement a, depuis, prouvé son efficacité.

C'est d'ailleurs en 2003 également que pour la première fois un examen spécial a été organisé pour l'obtention du brassard de guide mandaté, la Commission ayant constaté les lacunes graves existant dans certains commentaires dispensés aux visiteurs.

Par ailleurs, la mise en place du grand projet européen "NATURA 2000" commençait, avec la délimitation des zones à protéger. Sur les Hautes Fagnes, elles englobaient toute la Réserve Naturelle et ses environs, apportant du même coup une perspective de solution globale à la création de zones de transition, "zones-tampons", autour des RND.

Cependant, cette année-là, la Commission devait amèrement déplorer l'empierrement, sans concertation préalable, d'une zone tourbeuse près de Botrange, en lisière du Neür Lowé, tandis que la prolifération des panneaux "Ardenne Bleue" suscitait chez certains des réactions épidermiques. Sans, bien entendu, approuver les actes de vandalisme commis contre certains panneaux, la

Commission s'est insurgée contre l'emplacement erroné de plusieurs noms de lieux et elle a finalement obtenu les rectifications indispensables.

2004 : un nouveau bureau d'accueil à Mont-Rigi

L'année 2004 a vu la renaissance d'un bureau d'accueil et de documentation de la DNF, dans une dépendance de la Station Scientifique de Mont-Rigi, grâce à une convention avec l'ASBL "Haute Ardenne" et la participation des "Amis de la Fagne". Parmi les tâches confiées à cette antenne figurait évidemment la gestion des guides mandatés pour les zones C, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

Par la même occasion, les surveillants auxiliaires retrouvaient un quartier général, tandis que de nouvelles règles de fonctionnement visaient à mieux coordonner leurs activités et à les rendre davantage "interchangeables" d'un secteur à l'autre.

Sur le plan de la conservation de la nature, un grande conférence a réuni cette année-là à Prague les experts européens du Tétrasylyre, d'où est issu, pour les Hautes Fagnes, un plan d'action spécifique, toujours d'application, mais, hélas, apparemment sans grand succès.

En 2004 aussi, la Commission s'est souvent penchée sur le

problème du pâturage : à la suite de complications politico-administratives, le berger se trouvait sans statut bien défini, mais néanmoins toujours sur place dans la Réserve avec son troupeau...

Enfin, le 9 août 2004, à la stupeur générale, un incendie dévastait une partie de la Fagne des Potales et de Brochepierre, montrant par là que même au cœur de l'été, et sans qu'il ne sévisse une particulière sécheresse, le danger était toujours présent. Les gestionnaires, soutenus par la Commission, ont opportunément tiré parti de ce sinistre en réalisant des étrépages sur les terrains brûlés.

2005 : encore un incendie...

L'année suivante, un autre incendie allait secouer le petit monde fagnard en apportant la preuve que la période du printemps - traditionnellement critique - n'est décidément pas la seule où il convient de redoubler de vigilance : le 30 octobre, le feu a ravagé, heureusement de façon superficielle, la Fagne du Kutenhart.

En cette année 2005, la Commission a mis au point, en collaboration avec le Parc Naturel, la nouvelle carte des itinéraires à ski. Elle a, par ailleurs, entendu un premier rapport de recensement des corneilles - une nuisance sans doute liée aux activités humaines (débris) et de plus en plus préoccupante pour l'avifaune fagnarde.

La pose de tétas postiches en lisière de la Fagne Wallonne et le remplacement de croix historiques par un modèle uniformisé dans les Fagnes de l'Est donnaient également du souci à la CCG, illustrant le fait que, même si les intentions sont louables, les effets ne le sont pas automatiquement...

Pendant ce temps le dossier "moutons" était toujours en panne.

Enfin, c'est en 2005 aussi que l'idée d'un projet LIFE pour les Hautes Fagnes s'est concrétisée. On ne se doutait pas encore de l'ampleur qu'il allait prendre.

2006 : un nouvel élan

Après une année 2005 assez morose, 2006 allait apporter un nouvel élan sous plusieurs aspects.

En effet, l'année commençait par l'inauguration de nouvelles Réserves dans la région de Spa-



Fig. 3 : Le pâturage des moutons a connu bien des péripéties. (R. Herman).

Stavelot (notamment le magnifique vallon du Noir Ru).

Une nouvelle convention était enfin mise au point pour le pâturage ovin, et ce pour une durée de dix ans, et l'on apprenait l'approbation, par les autorités européennes et wallonnes, du projet "LIFE HAUTES FAGNES".

Tandis qu'un nouvel examen permettait de mandater de nouveaux guides, le cinquantenaire de la RND se profilait à l'horizon et la Commission suscitait la création d'un comité spécial pour organiser les festivités.

Après bien des discussions, on parvenait à un consensus sur la pratique de la chasse, sous conditions strictes, dans certaines parties des RND (Fagnes de l'Est) dans le cadre de la gestion globale d'une population pléthorique d'ongulés sauvages.

Alors que l'effectif des tétas descendait en dessous de 15 mâles, il était beaucoup question du problème des prédateurs, en particulier les corneilles, mais aussi les sangliers, en explosion démographique alors qu'on continuait à les gaver de maïs. Si l'interdiction du nourrissage devenait générale dans les forêts domaniales, il n'en était pas de même ailleurs, dans certaines forêts communales et dans les propriétés privées. Une situation qui n'a guère évolué depuis...

2007 : l'année du cinquantenaire... et de la "langue bleue"

Année festive de bout en bout, 2007 a vu la célébration des 50 ans de la première réserve naturelle créée en Belgique, avec celle du Westhoek.

Colloque scientifique à Ovi-fat, journées d'information sur le terrain, l'une dans les vallons de la Schwalm et de l'Olef, l'autre parmi les tourbières et les landes de la Baraque Michel et d'Eupen, distribution, dans toute la région, d'un prospectus sur la RND, week-end "portes ouvertes" pour le grand public avec des itinéraires de visite spécialement balisés et commentés sur place, inauguration du bosquet des "Chênes du Cinquantenaire", autant d'événements heureux qui sont toujours dans toutes les mémoires.

Cerise sur le gâteau d'anniversaire, on assistait au démarrage du projet LIFE, avec l'installation de l'équipe dirigeante et les premiers travaux.

Malheureusement, un imprévu de taille allait ternir ce tableau encourageant : l'irruption de l'épizootie de la "langue bleue", décimant les moutons fagnards (Fig. 3). Le fléau allait laisser de nombreux cadavres au cœur de la fagne, avec leur effet d'attraction des prédateurs, dont on n'a peut-être pas encore mesuré toute l'influence néfaste, notamment sur les tétas

et autres oiseaux nicheurs au sol. Du même coup, un coup de frein brutal était donné à la gestion par pâturage ovin, qui venait à peine d'être relancée!

2008 : le projet "LIFE" en vitesse de croisière

Au cours de l'année 2008, le projet "LIFE HAUTES FAGNES", désormais en vitesse de croisière, a lancé ses grands chantiers, qui se poursuivent aujourd'hui encore et sont en train de modifier bien des paysages sur le Haut Plateau.

Les déboisements de dizaines d'hectares au Geitzbusch et à Herbôfaye, la création de plans d'eau de faible profondeur, notamment en fermant les exutoires des "viviers" (lithales) en Brackvenn ou à la Grande Fange, l'établissement de digues et de bassins pour la régénération des tourbières, comme à Cléfay, la fermeture de kilomètres d'anciens drains avec des bouchons de tourbe et d'argile... autant de réalisations rendues possibles grâce à un financement spécial et à l'existence de machines aux performances inédites sur sol tourbeux.

Après une première tentative qui avait dû être abandonnée à la fin des années 90 à cause de l'hostilité des chasseurs, un essai de gestion par pâturage bovin, avec des animaux de race Highland, a eu lieu avec succès en Wihonfagne et il sera reconduit.

Par ailleurs, le dossier de la nouvelle Réserve Naturelle du Stuhl a été transmis aux autorités supérieures.

Hélas, 2008 a connu aussi ses revers, en particulier le sacage, sur terrain privé, d'une partie de la tourbière du Neür Lowé, par des remblaiements totalement illécites dans un site "NATURA 2000". Une affaire qui aura des suites judiciaires mais aussi des conséquences irréversibles sur le plan écologique.

En 2008 aussi, conséquence de l'épizootie "langue bleue", le pâturage ovin a dû être réduit. Enfin, la Commission s'est vivement préoccupée d'éviter que le rallye pedestre de masse organisé par "OXFAM", tout en poursuivant un objectif louable, ne transforme la Réserve en parc d'attraction. Elle a obtenu que les participants contournent les secteurs sous statut de RND.

2009 : chantiers tous azimuts

En ce début d'année 2009, les chantiers de restauration du programme LIFE, joints aux tâches de gestion récurrentes, font que d'un bout à l'autre du Haut Plateau les travaux sont en cours : le programme global visant à poursuivre, améliorer et pérenniser la gestion de la Réserve est vraiment sans précédent. Nul doute que ses effets à court terme et à plus longue échéance seront considérables.

Du moins là où il n'est pas déjà trop tard, car on ne peut s'empêcher de déplorer amèrement l'échec apparent de toutes les mesures prises en faveur de l'oiseau symbole des Hautes Fagnes, le petit coq de bruyère, dont il ne reste que quelques spécimens d'une population au bord de l'extinction.

Face à ce problème non résolu, la nouvelle Commission de Gestion qui sera installée sans doute dans quelques semaines devra, une fois de plus, s'interroger et voir si des mesures peuvent encore être prises, en ne perdant pas de vue que tout ce qui a été fait, ou sera encore fait, sous la bannière "tétrás", l'est aussi en faveur de beaucoup d'autres espèces plus ou moins menacées et rentre dans le cadre de la gestion attendue des espaces de landes et de tourbières.

L'évolution de la recherche scientifique

Au cours de ces dernières années, parallèlement aux travaux de gestion que nous venons d'évoquer, et souvent en support à ces travaux, la recherche scientifique sur le Haut Plateau n'a pas chômé. Les activités "Sciences et Nature" de l'asbl "Haute Ardenne" ont d'ailleurs souvent reflété ces progrès dans nos connaissances. Ce furent des essais de synthèse sur l'avifaune et la végétation, sur les traces des climats anciens et actuels (Fig. 4), sur l'évolution des rivières Warche et Tros-Marets, sur la tectonique actuelle et les risques sismiques en Ardenne NE et environs, etc.

Cependant ce qui apparaît surtout nouveau depuis quelques années, c'est l'approche pluridisciplinaire sur des tourbières maintenant bien connues en profondeur comme en surface par l'utilisation, sur l'étendue des réserves naturelles, du radar de sub-surface. L'étude conjointe de divers groupes de végétaux et de protistes sur un même échantillonnage a conduit à de premiers résultats caractérisant les horizons pré- et post-industriels de la tourbière, ainsi que, par exemple, les effets à court et moyen termes des pluies azotées sur ces mêmes organismes. L'étude de l'enregistrement des métaux lourds dans les couches supérieures de la tourbière et les datations extrêmement précises qu'il permet, témoigne de l'intérêt du développement futur de travaux conjoints en géochimie et en palynologie.

L'association de ces techniques sur un même échantillonnage a abouti déjà à des résultats spectaculaires mais aussi à quelques controverses. Parmi les



Fig. 4 : L'évolution du paysage végétal précédant la dernière période froide du Tardiglaciaire dans la Konnerzvenn. ("Sciences et nature" 21 et 28 mai 2005).

premiers, on se rappellera la mise en évidence d'un transport très probable de minerais plomb-zinc sur le "Pavé de Charlemagne" pendant le haut Moyen Age. Parmi les controverses, l'utilisation du même itinéraire avant son pavement, dès la Période Romaine. (Fig. 5 et 6)

Depuis mars 2009, une nouvelle recherche pluridisciplinaire, introduite par la Station scientifique des Hautes-Fagnes (SSHF), et subsidiée par le Service Public de Wallonie (SPW) a pour but d'étudier l'accumulation récente de la tourbe dans la tourbière ombrogène du Misten (Hautes-Fagnes) en relation avec les changements climatiques et les effets des activités humaines. Une datation plus précise que par le passé, par le radiocarbone ¹⁴C, des 3 ou 4 phases successives d'extension du hêtre sur le Haut Plateau est en passe de fournir un cadre chronologique adéquat pour divers événements climatiques et/ou anthropiques.

Et maintenant? ...

Après ce bilan de la Commission sortante, quelle perspective s'ouvre pour la Réserve et le Haut Plateau dans son ensemble?

Il est toujours délicat de vouloir prédire l'avenir. Mais on peut certainement affirmer que, sur bien des points, on ne reviendra pas en arrière, spécialement dans les résultats du projet LIFE, qui doit se prolonger jusqu'en 2011 et dont on espère qu'il sera suivi d'un programme "post-LIFE", destiné à l'entretien indispensable des zones réaménagées.

La Réserve va certainement continuer de s'étendre, ce qui impliquera une remise à jour de son plan de gestion, et ce qui n'exclut pas une révision de sa surveillance ou des règles de circulation dans les nouveaux territoires.

Mais, de plus en plus, à l'heure du défi de la biodiversité et vu l'urgence des problèmes planétaires de sauvegarde de l'environnement, c'est une gestion globale qui doit s'imposer, incluant les Réserves naturelles comme points d'ancrage, mais impliquant des périmètres bien plus vastes, comme on tend à l'organiser dans le cadre de "NATURA 2000". Il faut souhaiter, d'une certaine manière, que s'estompent de plus en plus les limites



Fig. 5 : Mise au point des connaissances nouvelles sur le "Pavé de Charlemagne". Datation et reconstitution par la géochimie, la dendrochronologie et la palynologie de sa construction et de son environnement. Evocation du contexte historique. ("Sciences et nature" 28 et 29 mai 2004).

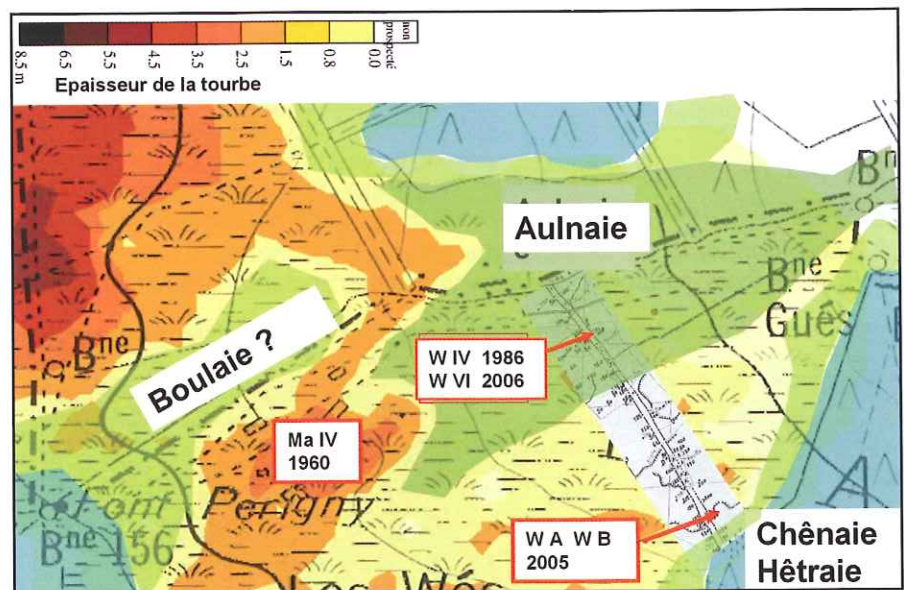


Fig. 6 : L'environnement végétal à l'époque de la construction du "Pavé de Charlemagne".

artificielles entre territoires sous statut de Réserve et les autres, à condition bien sûr que cette forme de nivellement soit un nivellement par le haut, les Réserves ayant un effet d'entraînement, et non l'inverse!

Un rêve quelque peu utopique? Peut-être! Mais, lorsque les

Bonjean, Fredericq et consorts ont rêvé de la protection des Hautes Fagnes, pouvaient-ils seulement imaginer qu'il y aurait un jour une Réserve Naturelle Domaniale de plus 4500 hectares, plusieurs Réserves Naturelles Agréées en complément et un projet LIFE de restauration des landes et des tourbières? ...